

Nom

Heures d'expérience effectuées à des projets de recherche

Règles au sujet des heures d'expérience:

 Seule une longue expérience permise : 5-10 heures (expérience standard: 4.75 heures ou moins). Si plus d'une expérience longue a été réalisée, la plus longue expérience est comptabilisée intégralement, toutes les autres sont comptées avec une durée de 4.75 heures.

Prénom

- Si une étudiante / un étudiant ne se présente pas à l'heure du rendez-vous (sans avertissement préalable par mail ou par téléphone au minimum une demi-journée avant l'expérience prévue) une heure d'expérience sera déduite

Date	Nombre d'heures	Activité	Projet	Chef de projet	Signature du chef de projet